



## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 40016 B1** (51) Cl. internationale : **A47C 7/38**  
(43) Date de publication : **28.09.2018**

- 
- (21) N° Dépôt : **40016**  
(22) Date de Dépôt : **07.08.2015**  
(30) Données de Priorité : **08.08.2014 IT VI20140210**  
(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/IB2015/056022 07.08.2015**  
(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP15771250.6  
(71) Demandeur(s) : **Nardi S.p.A., Via delle Stangà 14 36072 Chiampo (VI) (IT)**  
(72) Inventeur(s) : **GALIOTTO, Raffaello ; NARDI, Giampietro**  
(74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY TMP AGENTS**

- 
- (54) Titre : **CHAISE AMÉLIORÉE POURVUE D'UN APPUI-TÊTE**  
(57) Abrégé : L'invention concerne une chaise (1) qui comporte : une structure (2) supportant un plan d'assise (3) et un dossier (4) configuré pour définir une zone d'assise (5); un appui-tête (6) associé au dossier (4) par l'intermédiaire de deux unités d'articulation (20) configurées pour permettre la rotation de l'appui-tête (6) par rapport au dossier (4). L'appui-tête peut être agencé selon une configuration fonctionnelle (A) dans laquelle il est agencé en faisant saillie sur la partie supérieure du dossier (4), par rapport auquel il est agencé au repos et sur lequel il est aligné et sensiblement coplanaire, et selon une configuration non fonctionnelle (B) dans laquelle il est agencé sensiblement parallèle au dossier (4) et tourné vers le dossier (4) sur le côté opposé de la zone d'assise (5). Chaque unité d'articulation (20) comprend une bague cylindrique (10), associée en rotation à la partie supérieure de la structure (4a) qui délimite le dossier (4), et une tige en saillie (9) appartenant à l'appui-tête (6), configurée pour être insérée de manière coulissante dans une ouverture traversante (10a) qui se trouve dans une bague cylindrique correspondante (10).

### Revendications

1. Chaise (1) comprenant :

une structure (2) supportant un plan d'assise (3) et un dossier (4) configuré pour définir une zone d'assise (5) ;

5 un appui-tête (6) associé audit dossier (4) par le biais d'au moins une unité de charnière (20) configurée pour permettre la rotation dudit appui-tête (6) par rapport audit dossier (4) et pour définir :

10 une configuration opérationnelle (A) dans laquelle ledit appui-tête (6) est agencé en saillie à partir de la partie supérieure dudit dossier (4) par rapport à laquelle il est agencé en appui et par rapport à laquelle il est aligné et sensiblement coplanaire ;

une configuration non opérationnelle (B) dans laquelle ledit appui-tête (6) est agencé sensiblement parallèlement à et faisant face audit dossier (4) sur le côté opposé de ladite zone d'assise (5),

15 caractérisé en ce que ladite unité de charnière (20) comprend au moins une bague cylindrique (10) associée en rotation à la partie supérieure du bâti (4a) qui délimite ledit dossier (4) et au moins une tige en saillie (9) appartenant audit appui-tête (6), configurée pour être insérée de manière coulissante dans une ouverture débouchante (10a) présente dans une bague cylindrique (10) correspondante.

20

2. Chaise (1) selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend :

des premiers moyens de contrainte (7) dudit appui-tête (6) par rapport audit dossier (4) dans ladite configuration opérationnelle (A) ;

25 des seconds moyens de contrainte (8) dudit appui-tête (6) par rapport audit dossier (4) dans ladite configuration non opérationnelle (B).

3. Chaise (1) selon la revendication 2, caractérisée en ce que lesdits premiers moyens de contrainte (7) comprennent deux reliefs de butée (7a) espacés l'un de l'autre et faisant saillie dudit dossier (4) sur le côté

30

opposé de ladite zone d'assise (5), configurés pour recevoir – s'appuyant sur ces derniers – deux tiges en saillie (9) dudit appuie-tête (6).

5 4. Chaise (1) selon la revendication 3, caractérisée en ce que chacune desdites tiges en saillie (9) est prévue avec un évidement (9a) configuré pour recevoir un relief correspondant desdits reliefs de butée (7a), lorsque ledit appuie-tête (6) est agencé dans ladite configuration non opérationnelle (B).

10 5. Chaise (1) selon l'une quelconque des revendications 2 à 4, caractérisée en ce que lesdits seconds moyens de contrainte (8) comprennent un relief en saillie (8a) appartenant à ladite structure (2) et agencé sur le côté opposé par rapport à ladite zone d'assise (5) et un siège formé (8b) obtenu dans ledit appuie-tête (6), ledit relief en saillie (8a) et ledit  
15 siège formé (8b) étant configurés pour être mutuellement couplés par encliquetage.

20 6. Chaise (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisée en ce que ladite au moins une bague (10) cylindrique appartient au bâti (4a) qui délimite le périmètre dudit dossier (4) et elle est prévue avec des broches d'extrémité (10b) configurées pour raccorder, en rotation, ladite bague (10) cylindrique audit bâti (4a).

25 7. Chaise (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisée en ce qu'elle comprend un capuchon de sécurité (12) qui peut être associé, de manière amovible, à l'extrémité de chacune desdites tiges en saillie (9) par des moyens d'assemblage (13).

30 8. Chaise (1) selon la revendication 7, caractérisée en ce que ledit capuchon de sécurité (12) a un bord périmétral (12a) faisant saillie de l'extrémité de ladite tige en saillie (9) et configuré pour empêcher le

glissement de ladite tige en saillie (9) de ladite ouverture débouchante (10a) de ladite bague cylindrique (10).

5 9. Chaise (1) selon l'une quelconque des revendications 7 ou 8, caractérisée en ce que lesdits moyens d'assemblage (13) comprennent un corps mâle (14) appartenant audit capuchon de sécurité (12) et un siège femelle (15) appartenant à l'extrémité de ladite tige en saillie (9) ayant des sections qui peuvent s'assembler entre elles et formées afin de former un trou de verrouillage (16).

\* \* \*